



2023



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EDUCATEUR TENNIS



LIBRE
HAUTS
DE FRANCE

CQP EDUCATEUR DE TENNIS

Diplôme	Rappel des prérogatives, du statut et du groupe CCNS
Initiateur Fédéral (IF)	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement aux jeunes de 18 ans et moins en cours collectifs, Statut bénévole
CQP Assistant Moniteur Tennis (AMT) ► Fiche RNCP	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement aux jeunes de 18 ans et moins en cours collectifs Statut salarié (groupe 3 CCNS) ou bénévole
CQP Educateur de Tennis (ET) ► Fiche RNCP	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40) Participation aux animations du club Statut salarié (groupe 3 de la CCNS) ou bénévole

Des fiches de postes et des contrats types sont disponibles sur le site de la Ligue, rubrique Emploi

CQP EDUCATEUR DE TENNIS

Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)

- Bloc 1 : ACCUEIL (Communication auprès des publics, relation avec les publics) : 15 heures
- Bloc 2 : ENCADREMENT ET CONDUITE DES SEANCES D'INITIATION : 100 heures
- Bloc 3 : DYNAMISATION (Animations et promotions) : 10 heures
- Bloc 4 : INTÉGRATION (Organisation, relations avec les dirigeants, travail en équipe) : 15 heures
- Bloc 5 : PROTECTION (Sécurité, prévention, éducation) : 10 heures

- 105 heures de formation en centre
- 35 heures de formation en e-learning
- 60 heures de stage en club (30 heures auprès d'un public jeune ; 30 heures auprès d'un public adulte)

6 pôles de formation répartis sur le territoire régional pour plus de proximité avec les clubs et les candidats (un minimum de 6 candidats sera nécessaire pour le maintien du pôle) :

- Aisne** : Comité Départemental de l'Aisne, 3 rue Gustave Eiffel à Villeneuve Saint-Germain
- Nord** : Centre de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis, 93 rue du fort à Marcq-en-Baroeul
- Oise** : CAT Creil, 12 rue de Verdun à Creil
- Pas-de-Calais** : RC Arras, 39 route de Lens à Arras (Bloc 1 et 2) et AT Béthune, rue Fleming Béthune (blocs 3 et 4)
- Somme** : Antenne de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis, 10 allée des tennis à Amiens

Calendrier de la formation :

La formation est découpée en 3 blocs de 3 jours et 1 bloc de 4 jours en juillet (du lundi au jeudi). Vous trouverez les dates par pôle ci-dessous.

Période	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme
Bloc 1	du 25/10 au 27/10	du 4/11 au 6/11	du 31/10 au 02/11	du 28/10 au 30/10	du 21/10 au 23/10
Bloc 2	du 17/02 au 19/02	du 24/02 au 26/02	du 24/02 au 26/02	du 17/02 au 19/02	du 10/02 au 12/02
Bloc 3	du 15/04 au 17/04	du 28/04 au 30/04	du 26/04 au 28/04	du 21/04 au 23/04	du 14/04 au 16/04
Bloc 4	du 3/07 au 6/07				

EPREUVES CERTIFICATIVES

les 8 et 9 juillet (sur les pôles du Nord et de la Somme pour l'ensemble des candidats)

RATTRAPAGES

les 26 et 27 aout (sur les pôles du Nord et de la Somme pour l'ensemble des candidats)

Activités et compétences visées par le CQP Educateur Tennis

● **Bloc 1 : ACCUEIL (Communication auprès des publics, relation avec les publics) : 15 heures**

- Se présenter, expliquer son rôle
- Présenter le club et son organisation
- Présenter les programmes fédéraux
- Communiquer les informations sur l'organisation et le fonctionnement du club, ses services, ses activités en adaptant son discours aux différents publics
- Recueillir les attentes du public pour orienter et proposer des actions appropriées

● **Bloc 2 : ENCADREMENT ET CONDUITE DES SEANCES D'INITIATION : 100 heures**

- Préparer la séance d'initiation en prenant en compte l'espace, les conditions de pratique et les caractéristiques des pratiquants
- Accueillir les pratiquants en début de séance
- Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles
- Mettre en place des situations d'opposition permettant l'observation et l'évaluation des joueurs et joueuses
- Proposer des situations de jeu ludiques et variées
- Programmer un cycle de 5 séances pour un public jeune, et un cycle de 5 séances pour un public adulte

● **Bloc 3 : DYNAMISATION (Animations et promotions) : 10 heures**

- Promouvoir les programmes fédéraux
- Promouvoir et participer à des actions d'animation
- Vérifier et assurer la sécurité des joueurs pendant la pratique au regard des critères établis
- Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents adultes
- Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu
- Organiser, promouvoir et piloter les différents événements de la structure (compétitions non homologuées, animation, ...) à l'attention du public adulte
- Participer à la communication interne dans le club destiné aux adultes

● **Bloc 4 : INTÉGRATION (Organisation, relations avec les dirigeants, travail en équipe) : 15 heures**

- Connaître la réglementation sur l'enseignement des ET
- Connaître l'organisation du club (organigramme, enseignement,...)
- S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- Avoir un comportement responsable en toutes circonstances (intégrer l'importance de son nouveau statut : éducateur responsable)

● **Bloc 5 : PROTECTION (Sécurité, prévention, éducation) : 10 heures**

- Transmettre les valeurs citoyennes, celles de la charte éthique FFT et celles spécifiques des programmes fédéraux
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants
- Assurer la protection des mineurs
- Etre attentif et à l'écoute de chaque pratiquant

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre titulaire d'une qualification de premiers secours (PSC1 ou équivalent)
- Etre âgé de 17 ans au moins au moment de l'entrée en formation
- Etre capable de justifier d'un niveau de jeu, actuel ou passé, équivalent au classement fédéral de 30/2.
- Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis (certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois ou d'une attestation de licence de la saison sportive en cours).

Processus de reconnaissance de qualification

● **Conditions d'accès au CQP ET pour les titulaires du CQP AMT**

Les titulaires du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Moniteur Tennis (CQP AMT) :

- Doivent remplir les exigences préalables du CQP ET (voir ci-dessus)
- Obtient de droit les blocs 1-Accueil, 3-Dynamisation, 4-Intégration et 5-Protection
- 32 heures de formation en centre et 8 heures en e-learning
- 30 heures de stage en structure auprès d'un public adulte
- Validation du bloc 2 et de l'épreuve certificative n°2 avec un public adulte (dispense de la rédaction du programme de séances auprès des jeunes)

Calendrier de formation :

- uniquement le bloc de formation 4 du 3/07 au 6/07

Épreuves certificatives les 8 ou 9 juillet 2023

Rattrapages les 26 ou 27 aout 2023

Doublement de la formation initiale

En cas d'échec aux examens, vous avez la possibilité de vous représenter sur une session de formation ultérieure. La formation sera allégée.

- En cas de validation de l'une des deux épreuves (voir page 6), celle-ci restera valide et n'aura pas à être évaluée de nouveau.
- Les modules e-learning validés restent également acquis.

Calendrier de formation :

- blocs de formation 3 et 4 (voir calendrier page 3)

Épreuves certificatives les 8 ou 9 juillet 2023

Rattrapages les 26 ou 27 aout 2023



Modalités d'évaluation

● Epreuve n°1 : rapport de stage / observation au poste de travail / entretien

Evaluation des blocs de compétences 1 (Accueil), 3 (Dynamisation), 4 (Intégration) et 5 (Protection)

Rapport de stage :

- 10 pages maximum
- Présentation de la structure, du candidat et bilan de stage.
- Sert de support à l'entretien

Observation au poste de travail :

Le responsable de la structure et le tuteur remplissent une grille d'observation qu'ils adressent au jury le jour de la certification. Cette grille d'observation servira de support à l'entretien.

Entretien : Se déroule après la séance pédagogique

● Epreuve n°2 : mise en situation sur le terrain suivie d'un entretien

Evaluation du bloc de compétence 2 (encadrement)

Mise en situation :

Une séance de 45 minutes d'initiation au tennis, en cours collectifs (jeunes ou adultes)

Entretien (30 minutes maximum) :

- Suit la mise en situation et porte sur :
- La séance (bilan, compétences pédagogiques et relationnelles, sécurité)
- Un dossier réalisé par le candidat, présentant 2 programmes de 5 séances d'initiation au tennis, respectivement auprès de jeunes et d'adultes

Rattrapage :

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, le centre de formation organisera une session de rattrapage avec les mêmes modalités.



Modes de financement

- Prise en charge par l'OPCO si le stagiaire est salarié du club (le club doit être à jour de ses contributions auprès de notre opérateur de compétences, l'AFDAS).

Pour créer votre compte :

<https://www.afdas.com/entreprises/nouveaux-secteurs/enregistrez-vous>

Un numéro dédié est en service pour répondre à vos questions ainsi qu'une adresse mail :
sport@afdas.com - 01 44 78 34 56

• Financement personnel ou financement club

- Formation initiale CQP ET : 400€
- Requalification du CQP AMT vers le CQP ET : 150€
- Doublement de la formation initiale : 200€

Pour tout renseignement, contactez Benoit BONHOURE
(Tél : 06 49 62 49 62 - @ : benoit.bonhoure@fft.fr)





LES CONTACTS :

- **Responsable pédagogique :**

Jacques BOUCHER - Tél : 06 60 76 53 07 - jacques.boucher@fft.fr

- **Responsable administratif et financier :**

Benoit BONHOURE - Tél : 06 49 62 49 62 - benoit.bonhoure@fft.fr

- **Assistant administratif :**

Simon VANOVERBEKE - Tél : 03 20 81 87 30 - simon.vanoverbeke@fft.fr

